

---

## POUR INFORMATION

Processus de renouvellement de Glassia

Lettre aux clients 2025-14

---

Le 1<sup>er</sup> mai 2025

Bonjour,

### Contexte

Le 29 février 2024, la Société canadienne du sang ajoutait Glassia (inhibiteur de l'alpha1-protéinase [A1-PI]), fabriqué par Takeda, à la liste des protéines plasmatiques offertes. L'accès à Glassia est depuis géré par l'entremise du Programme d'autorisation spéciale de la Société canadienne du sang, anciennement appelé Programme des patients désignés. Les demandes concernant Glassia sont approuvées pour un maximum d'un an.

Les demandes de renouvellement de Glassia doivent être effectuées à l'aide du formulaire [Demande de protéines plasmatiques et de produits connexes pour un patient désigné](#), lequel doit être envoyé à la Société canadienne du sang avant la fin de la période préalablement approuvée ou avant l'écoulement des quantités approuvées. De plus, le formulaire doit être envoyé au moins deux semaines avant la date de début du traitement. À noter que l'examen et l'approbation des demandes de renouvellement peuvent prendre plus de temps pour les demandes d'accès exceptionnelles (c.-à-d. en dehors des critères définis).

### Processus de renouvellement de Glassia

- Section I du formulaire : veuillez inclure l'ensemble des informations fournies dans la demande d'origine sur l'hôpital, les personnes-ressources et le ou la patient·e, et les mettre à jour si nécessaire.
- Section II du formulaire : cochez la case **Renouvellement/Modifications** et indiquez le n° de contrat, le cas échéant.
- Section III du formulaire :
  - Indiquez la dose de Glassia requise sous **Nouveau traitement demandé** ou en cochant la case **Même que le traitement actuel**.
  - Confirmez que le ou la patient·e répond à l'ensemble des critères en fournissant ou en confirmant les informations suivantes :
    - Valeur VEM récente ou mise à jour calculée pendant la dernière année;
    - Le ou la patient·e est non-fumeur depuis au moins six mois;
    - Le ou la patient·e n'a pas reçu de transplantation pulmonaire.



Société  
canadienne  
du sang

SANG  
PLASMA  
CELLULES SOUCHES  
ORGANES  
ET TISSUS

1800, promenade Alta Vista  
Ottawa (Ontario) K1G 4J5

- Envoyez le formulaire à la Société canadienne du sang, à [SAPPRPRequests@blood.ca](mailto:SAPPRPRequests@blood.ca) ou à votre centre de distribution.
- La demande sera examinée et approuvée par l'équipe responsable des autorisations spéciales de la Société canadienne du sang, et une confirmation du renouvellement du contrat sera envoyée à la personne-ressource indiquée sur le formulaire.

### Demande et commande de Glassia

Vous pouvez commander Glassia auprès de la Société canadienne du sang à l'aide du numéro de contrat du ou de la patient·e en utilisant le portail de commande en ligne ou le formulaire [\*Commande de protéines plasmatiques et de produits connexes nécessitant un contrat.\*](#)

Pour toute question concernant le programme d'aide aux patients ou l'administration de Glassia, veuillez contacter le programme OnePath :

- Courriel : [support@onepathprogram.ca](mailto:support@onepathprogram.ca)
- Téléphone : 1-844-691-7284

Veuillez transmettre cette lettre aux professionnels de la santé de votre hôpital à qui elle pourrait être utile.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au [www.sang.ca](http://www.sang.ca), dans la section Hôpitaux. Si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre agente ou agent de liaison.

Cordialement,

Dr. Sylvain Grenier,  
Directeur, Programme de protéines plasmatiques et de produits connexes